

Le 10 novembre à Dijon « Quelles conséquences à l'ouverture des données publiques ? »



Quelles conséquences à l'ouverture des données publiques ? *De la coproduction des données à l'utilisation des données personnelles*

C'est le thème de la rencontre organisée par Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté et de la Mission Ecoter avec le soutien de



l'association OpenData France, d'Etalab et de la Caisse des Dépôts

Le vendredi 10 novembre, de 10h30 à 16h à la Maison Régionale de l'Innovation, 64 rue Sully à Dijon.

[Inscription \(gratuite mais obligatoire\) et programme en ligne](#)

Cette rencontre, au caractère interrégional, vise à confronter les risques aux opportunités qui naissent de l'ouverture des données publiques (au caractère obligatoire pour les collectivités de plus de 3.500 habitants dès 2018).

Elle a pour objectif de mettre en perspective les réflexions de collectivités qui ont engagé le mouvement, en ouvrant leur portail, en mettant en ligne des jeux de données, afin d'offrir des perspectives/opportunités pour les citoyens/habitants, pour l'innovation en termes de nouveaux services, pour asseoir une économie territoriale, mais aussi pour répondre aux besoins de leur collectivité en interne.

Le programme (soumis à modifications) – [Le programme est mis à jour régulièrement sur le site de la Mission Ecoter](#)

10h30 – Introduction des débats

Patrick MOLINOZ – Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge du développement numérique des territoires, de la jeunesse, de la

vie associative, de la laïcité, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité homme-femme et Président de Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté

10h40 – 11h30 – Dialogue d'élus

Alain BOURCIER – Vice-Président, en charge du numérique et des services publics associés de la Communauté d'agglomération de Nevers

Sylvain RAIFAUD – Adjoint au maire du Xème arrondissement de Paris, en charge de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Myriam EL YASSA – Conseillère municipale déléguée à la Ville connectée de la Ville de Besançon

Tanguy SELO – Chief Digital Officer Smart City et Innovation numérique de la Ville de Mulhouse

Modérateur des échanges : Pierre-Marie LANGLOIS – Associé Hexag'on, Contributeur à Localtis

11h30 – 11h45 – L'Open Data en Bourgogne-Franche-Comté

Point d'étape sur la dynamique de Territoires Numériques BFC : d'IDÉO à l'expérimentation Open Data Locale

Pauline DUMONTET – Chef de projet animation d'IDeO BFC (Informations et Données Ouvertes en Bourgogne-Franche-Comté) à Territoires Numériques BFC

Patrick RUESTCHMANN – Directeur adjoint de Territoires Numériques BFC

Jean-Marie BOURGOGNE – Délégué général de l'association Open Data France

11h45 – 12h55 – Table ronde : de la co-production des données à l'utilisation des données personnelles

Sylvain RAIFAUD – Adjoint au maire du Xème arrondissement de Paris, en charge de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Perica SUCEVIC – Conseiller juridique et Chef du pôle juridique du SGMAP – Etalab

Cédric VERPEAUX – Responsable du pôle « Villes et territoires intelligents » à la Caisse des Dépôts et Consignations

Cyril LAGE – Co-fondateur de Cap Collectif et de Démocratie Ouverte

Modérateur des échanges : Pierre-Marie LANGLOIS – Associé Hexag'on, Contributeur à Localtis

13h00 – 14h00 – Buffet déjeunatoire

14h10 – 14h50 – L'ouverture des données à d'autres territoires

Point d'étape des projets en cours et illustrations.

Regard sur les données et la mobilité

Tanguy SELO – Chief Digital Officer Smart City et Innovation numérique de la Ville de Mulhouse

Jean-Marie BOURGOGNE – Délégué général de l'association Open Data France

Patrick RUESTCHMANN – Directeur adjoint de Territoires Numériques BFC

14h50 – 16h00 – Economie des territoires, commande publique et subventions

Sophie VALDENNAIRE – Directrice de l'aménagement du territoire et du numérique à la Région Bourgogne-Franche-Comté

Céline FAIVRE – Chief Digital Officer et Directrice des affaires juridiques et de la commande publique au Conseil régional de Bretagne

Patrick RUESTCHMANN – Directeur adjoint de Territoires Numériques BFC

Perica SUCEVIC – Conseiller juridique et Chef du pôle juridique du SGMAP – Etalab

David BARTHE – Directeur général – Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Institut de la Gestion Déléguée

Modérateur des échanges : Pierre-Marie LANGLOIS – Associé Hexag'on, Contributeur à Localtis

Pour participer aux débats le jour de la Rencontre :

- Utiliser le mot-dièse #ODLBFC
 - Pour suivre les organisateurs sur twitter : @mission_ecoter @TerNumBFC @IDe0_BFC
-
-

Dans Les Echos (28 octobre) « La

Bretagne convertit ses marchés publics à l'open data »

LesEchos.fr

Extraits de l'article de Stanislas du Guerny, paru le 28 octobre 2015 – [Lire l'article dans sa totalité](#)

L'association Breizh Small Business Act à Rennes se mobilise pour donner un accès libre à l'ensemble des différentes commandes publiques de Bretagne. Elle vient de créer un portail Internet nommé My Breizh Open Data – marchés publics à partir duquel les entreprises pourront accéder à tous les marchés signés.

La Région Bretagne, première à libérer ses données, va être suivie par les principales autres collectivités bretonnes. « Les quatre Conseils départementaux et les 11 principales agglomérations comme Rennes, Brest, Lorient et Saint-Brieuc, viennent d'accepter l'ouverture de la totalité des données concernant leurs marchés », indique Céline Faivre, la présidente de l'association Breizh Small Business Act. La Caisse des Dépôts participe à hauteur de 40.000 euros au développement de la solution qui en est encore au simple stade de prototype. Un dossier a été déposé auprès du Fonds européen de développement régional (Feder) qui est sollicité pour un accompagnement également de 40.000 euros.

Tout connaître des marchés

« Les entreprises vont connaître avec exactitude la nature des différentes commandes des collectivités, les noms des sociétés choisies, leur origine géographique, la masse financière engagée et sur quelle durée », indique encore Céline Faivre. On constate que certains Départements comme le Finistère sont confrontés à des appels d'offres qui reviennent trop souvent infructueux ». Si elles sont au courant de cette situation, des PME locales ou situées n'importe où en France, peuvent être tentées de mieux se positionner dans le département en question.

Un outil de pilotage des politiques d'achat

Les collectivités voient également beaucoup d'avantages dans ce Breizh Open Data – marchés publics puisqu'elles vont pouvoir mieux se comparer et savoir combien les unes et les autres ont engagé pour des travaux parfois similaires mais décrochés à des prix différents et par des prestataires souvent éloignés de leurs bases. Le portail Internet offrira

également aux collectivités « des indications pour un meilleur pilotage des politiques d'achat ». Côté citoyens, la plate-forme sera le « garant de la gestion des deniers publics ». My Breizh Open Data – marchés publics sera entièrement libre d'accès. Les particuliers pourront donc connaître les dépenses exactes des collectivités dans tous les domaines et pour tous les montants soumis à appel d'offres. « Les frais de bouche des élus seront connus de tous », lance encore la responsable.